



DELIBERATION- CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

12/09/2024

Date d'affichage

13/09/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

04/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LARCHER Mireille, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

2024-077 : URBANISME :

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de prendre attache auprès d'un architecte afin de réaliser des documents d'urbanisme notamment un permis de construire.

Il propose le devis de la société ML&P qui s'élève à un montant de 3 600 €uros HT.

Le Conseil Municipal,

Approuve le devis de la société ML&P d'un montant de 3 600 €uros HT pour la réalisation des documents d'urbanisme et charge Monsieur le Maire de signer le devis.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr